

$(x^n + C)' = (x^n)' + (C)' = nx^{n-1} + 0 = nx^{n-1}$
 $(\frac{1}{x}x^2)' + (C)' = x$
 $(a^2 - ab + b^2)'$
 $+ 2ab + b^2$
 $\sqrt[n]{b}$
 $(a^2 + ab + b^2)'$

$E = mc^2$
 $a > 0$
 $a = 0$
 $a \geq 0$

$\sin \alpha + \sin \beta = 2 \sin \frac{\alpha + \beta}{2} \cos \frac{\alpha - \beta}{2}$
 $f(x) = a(x - x_1)(x - x_2)$
 $a^2 + b^2 = c^2$
 $a^m a^n = a^{m+n}$

H_2O
 CO_2



SAISON 2024-2025

CLASSEMENT NUMÉRIQUE

Dossier explicatif

MIS À JOUR LE
10/07/2024

RÈGLEMENTATION DU CLASSEMENT NUMÉRIQUE POUR LA SAISON 2024-2025

Pour améliorer l'équité et la stabilité du classement, nous avons apporté des modifications majeures pour la saison 2024-2025. Ces changements visent à rendre plus justes les acceptations de réclamations, corriger le problème de la dérive et encadrer les réclamations à mi-saison.

1. Réclamations mi-saison :

Pour la saison 2024-2025, nous allons clarifier les règles pour les réclamations à mi-saison. Jusqu'ici, chaque province gérait ces réclamations à sa manière, ce qui créait de la confusion. Désormais, les joueurs pourront faire une demande de réévaluation de leur classement jusqu'au mercredi qui suit la semaine 11 via leur espace personnel (EP). Pour être éligible, le joueur doit avoir accumulé suffisamment de points pour justifier une montée de deux classements minimum. Les responsables provinciaux auront également la possibilité d'ajouter des joueurs à cette liste.

Il est important de noter qu'il ne s'agira pas d'une demande pour réclamer un classement spécifique, mais bien d'une réévaluation basée sur les points accumulés par le joueur. Toutes les demandes seront traitées automatiquement et les nouveaux classements seront valides dès le 1er janvier. Si un joueur n'a pas les points requis, la demande sera rejetée par le système.

Cette méthode permettra également aux secrétaires de club d'avoir une visibilité sur les réclamations des joueurs, ce qui n'est actuellement pas le cas.

2. Les points des inactifs :

À partir de la saison prochaine, les joueurs inactifs perdront un forfait de 45 points, même si leurs points sont inférieurs au classement. Cette saison, les joueurs inactifs ont perdu 25 points ainsi que 5 points supplémentaires par match manquant pour les rendre actifs (jusqu'à 10 matchs), ce qui pouvait amener à une perte maximale de 75 points.

RÈGLEMENTATION DU CLASSEMENT NUMÉRIQUE POUR LA SAISON 2024-2025

3. Réclamations des points :

Modifier les points d'un joueur sans se baser sur ses performances sportives n'est pas correct. Les joueurs doivent gagner leurs points à la table. Par conséquent, après une réclamation, il n'y aura plus d'ajustement des points. Notre objectif est de minimiser les ajustements manuels dans le système numérique pour améliorer sa justesse. Les réclamations n'ont donc pas entraîné de réajustement des points.

Pour ceux ayant eu un arrêt de longue durée ou reçu un classement par équivalence d'une autre fédération, leur situation sera réévaluée par la commission des classements au moment opportun via un système de contrôle des résultats. Si nécessaire, leurs points seront ajustés par rétroaction au 1er juillet, assurant ainsi un calcul correct pour les adversaires. Cette approche garantit que le système reste juste et que les classements reflètent la valeur sportive des joueurs, tout en permettant des ajustements ciblés pour les cas spécifiques d'inactivité ou d'équivalence par rapport à une autre fédération.

4. Reclassement via le système +1 -1 :

La Cellule des Classements a décidé de supprimer cette pratique qui permettait aux provinces d'accepter des montées ou descentes d'un classement jusqu'à D0, et qui avait lieu en général fin août.

5. Les NC

Pour la prochaine saison, les joueurs non classés (NC) pourront descendre en dessous de 100 points, jusqu'à un minimum de 0, afin de corriger les dérives du classement. Pour faciliter leur montée, deux critères seront appliqués : atteindre 125 points ou obtenir un taux de victoires de 15%. Au début de chaque saison, les points des joueurs sous les 100 points seront réinitialisés à 100 points. Cette nouvelle approche vise à maintenir une dérive juste tout en assurant une progression accessible pour les NC.



CLASSEMENT NUMÉRIQUE

MESSIEURS

1. EQUIVALENCE DES CLASSEMENTS

Classement	Ecart	Points
A	20 places	N° 1 à 20
B0	55 places	N° 21 à 75
B2	150 places	N° 76 à 225
B4	250 places	N° 226 à 475
B6	425 places	N° 476 à 900
C0	150 points	1575 pts à N° 901
C2	150 points	1425 pts à 1574 pts
C4	150 points	1275 pts à 1424 pts
C6	150 points	1125 pts à 1274 pts
D0	125 points	1000 pts à 1124 pts
D2	125 points	875 pts à 999 pts
D4	125 points	750 pts à 874 pts
D6	125 points	625 pts à 749 pts
E0	125 points	500 pts à 624 pts
E2	125 points	375 pts à 499 pts
E4	125 points	250 pts à 374 pts
E6	125 points	125 pts à 249 pts
NC	25 points	100 pts à 124 pts ou 15% de victoire

2. TABLE DES POINTS

Différence de points	Résultat attendu	Résultat inattendu
0 - 25	9	10
26 - 50	8	12
51 - 75	7	14
76 - 100	6	16
101 - 150	5	18
151 - 200	4	20
201 - 250	3	24
251 - 300	2	28
301 - 400	1	32
+ 401	0	40

Facteur de défaite en interclubs

80%

Facteur de défaite en tournoi

50%

3. COEFFICIENT TOURNOIS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R1	2.5	Tableau final des Championnats de Belgique A
R2	2.2	Poules des Championnats de Belgique A Coupe de Belgique (1/2 finale et finale) Championnats A de l'AFTT
R3	1.5	Championnats BCDE de l'AFTT Championnats de Belgique : - Jeunes - Vétérans - BCDE Tournoi Série A (Série A) Coupe de Belgique (jusque 1/4 finale)
R4	1.2	Tournoi série A (BCDE-NC) Championnats Provinciaux : - Jeunes - Vétérans - BCDE Top 12 Jeunes Critérium National Jeunes
R5	1	Tournoi Série B & C

3. COEFFICIENT INTERCLUBS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R2	2.2	SuperDivision
R5	1	N1 & N2
R6	0.95	N3 & IWB & Landelijk
R7	0.9	P1
R8	0.85	Autres provinciales

4. DÉRIVE

Dérive début 2024-2025 : 15 points

Cette dérive sera appliquée après l'octroi des nouveaux classements.

Comment : la somme totale des points en début de saison sera soustraite au total des points en fin de saison. Ce chiffre sera divisé par le nombre d'affiliés afin d'obtenir la somme qui sera soustraite à chaque joueur.

5. FIN DE SAISON

Les matchs de barrages et les tournois qui ont lieu après le TOP12 ne seront pas pris en considération pour le calcul du classement de la saison en cours, mais seront ajoutés en bonus au 1er juillet de la saison suivante. Ces points bonus ne pourront être que positifs, aucun point ne sera donc retiré.

Les matchs de barrages et les tours finaux qui sont joués avant le top 12 seront regroupés et ajoutés seulement si le total de ces points est positif.

Pour tous les résultats qui surviennent après le top 12, ils seront regroupés et seront ajoutés en points bonus, si le résultat est positif, pour le début de la saison prochaine.



CLASSEMENT NUMÉRIQUE

DAMES

1. EQUIVALENCE DES CLASSEMENTS

Classement	Ecart	Points
A	15 places	N° 1 à 15
B0	20 places	N° 16 à 35
B2	20 places	N° 36 à 55
B4	30 places	N° 56 à 85
B6	35 places	N° 86 à 120
C0	100 points	745 pts à N° 121
C2	100 points	645 pts à 744 pts
C4	100 points	545 pts à 644 pts
C6	100 points	445 pts à 544 pts
D0	80 points	365 pts à 444 pts
D2	80 points	285 pts à 364 pts
D4	80 points	205 pts à 284 pts
D6	80 points	125 pts à 204 pts
NC	25 points	100 pts à 124 pts ou 15% de victoire

2. TABLE DES POINTS

Différence de points Résultats attendu Résultat inattendu

0 - 25	9	10
26 - 50	8	12
51 - 75	7	14
76 - 100	6	16
101 - 150	5	18
151 - 200	4	20
201 - 250	3	24
251 - 300	2	28
301 - 400	1	32
+ 401	0	40

Facteur de défaite en interclubs

80%

Facteur de défaite en tournoi

50%

3. COEFFICIENT TOURNOIS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R2	2.2	Tableau final des Championnats de Belgique A
R3	1.5	Poules des Championnats de Belgique A Championnats A de l'AFTT Coupe de Belgique (1/2 finale et finale) Championnats de Belgique : - Jeunes - Vétérans - BCDE Tournoi Série A (Série A)
R4	1.2	Championnats BCDE de l'AFTT Coupe de Belgique (jusque 1/4 finale) Tournoi série A (BCDE-NC) Championnats Provinciaux : - Jeunes - Vétérans - BCDE Top 12 Jeunes Critérium National Jeunes
R5	1	Tournoi Série B & C

3. COEFFICIENT INTERCLUBS

Coéfficient	Coéfficient	Compétitions
R3	1.5	SuperDivision
R4	1.2	N1
R5	1	N2
R6	0.95	N3 & IWB & Landelijk
R7	0.9	P1
R8	0.85	Autres provinciales

4. DÉRIVE

Dérive début 2024-2025 : 15 points

Cette dérive sera appliquée après l'octroi des nouveaux classements.

Comment : la somme totale des points en début de saison sera soustraite au total des points en fin de saison. Ce chiffre sera divisé par le nombre d'affiliés afin d'obtenir la somme qui sera soustraite à chaque joueur.

5. FIN DE SAISON

Les matchs de barrages et les tournois qui ont lieu après le TOP12 ne seront pas pris en considération pour le calcul du classement de la saison en cours, mais seront ajoutés en bonus au 1er juillet de la saison suivante. Ces points bonus ne pourront être que positifs, aucun point ne sera donc retiré.